

## Les petites annonces de SAFTI

Le réseau immobilier **SAFTI**, créé en 2010, compte aujourd'hui 1 100 conseillers indépendants sur toute la France.

**SAFTI** affirme « avoir placé la formation et l'accompagnement de ses mandataires immobiliers au cœur de sa stratégie, dans le cadre de sa politique globale de qualité ».

Voici les principaux extraits (*seule la localisation du bien a été retirée*) d'une petite annonce parue en août 2016 : « Pour un changement de situation, je vous invite à venir découvrir cette somptueuse villa de plus de 10 pièces, 5 chambres spacieuses. Idéalement placé pour gîte de France, site touristique, beaucoup de visiteurs tout au long de l'année, d'une superficie de 250m<sup>2</sup>, avec possibilités de faire deux chambres en duplex sous les combles environ 35 m<sup>2</sup>. Épicerie, bar à 20 mètres, 2 km tabac, cabinet médicale, pharmacie, boulangerie. Un havre de paix dans se petit hameau. Je vous réserve de belles surprises lors de votre visite. Aucun travaux à prévoir, juste s'installer et profitez de la beauté du paysage qui l'entoure. Vous ne serais pas déçus. »

Le style est certainement à optimiser et l'orthographe reste bien perfectible. Heureusement, que les conseillers **SAFTI** sont formés et accompagnés...

**SAFTI**, contacté par nos soins, a exprimé ses observations dès le 18 octobre 2016. Nous reproduisons sa réponse : « Nous sommes extrêmement attentifs à vos observations. L'annonce dont vous faites l'écho dans votre article comporte des fautes d'orthographe mais n'induit aucunement en erreur le consommateur. Nous sommes donc surpris qu'elle puisse être assimilée à une arnaque.

*Nos formations (initiales et continues) incluent bien évidemment des modules ayant trait à la rédaction des annonces immobilières. Lors de ces formations, nous travaillons à la progression personnelle de chacun de nos conseillers.*

*Nous contrôlons par ailleurs le respect de la loi quant aux diffusions et aux actions des nos conseillers.*

*Soyez assuré que nous relayerons votre message tant à nos conseillers qu'à nos formateurs afin de poursuivre le travail de formation et de perfectionnement que nous avons mis en place. »*

Les remarques du **Réseau anti-arnaques** : Le fait d'être cité dans nos publications ne signifie pas pour autant qu'il s'agisse d'une arnaque (*juridiquement une escroquerie*). Mais cela signifie qu'une anomalie, voire un dysfonctionnement, a été détecté dans les supports du professionnel. Dans le cas présent, c'est plus le professionnel que le consommateur qui en subit les conséquences (*petite annonce peu attrayante*).

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031  
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.  
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

